

# Durablement(S)

du Social au Sociétal – Numéro 1 – Octobre 10



**Dossier : Industrie et  
Développement  
durable p.3**

**L'Agenda du XXI<sup>ème</sup> siècle p.7**

**Severn Cullis-Susuki, la Voix de nos  
enfants p. 8**

**La Précarité Energétique et l'Europe p.9**

**L'engagement d'EDF p.10**

**Mayotte : l'énergie, gestion systémique  
d'un milieu insulaire p.12**

**Roy Lewis « back to decrease » ? p. 14**

**American Corps : french translation p.15**

**Tous vieux : éloge du V<sup>ème</sup> risque p.17**

**L'âge d'or ou la fin d'un critère p.19**

**Mode d'emplois durables p.21**

**Vive l'avenir ! p. 23**

# DS Org.

## En quelques mots... Par Patrick Kanner- *Président de l'UNCCAS (Union Nationale des Centres Communaux d'Action Sociale)*

Le concept de développement durable est aujourd'hui tant utilisé et dans tous les milieux que l'on peut se demander si tous savent ce qu'il recouvre...

Victime de son succès, le concept est ainsi bien souvent utilisé de manière tronquée, oubliant que trois piliers le composent et pas seulement les piliers économique et environnemental. Suivant une évolution classique, le développement durable est devenu un concept marketing, déclinable à l'infini, source d'enthousiasme et d'excès. Aujourd'hui, il est fractionné sur l'ensemble du territoire et exploité quasi-exclusivement sous l'angle environnemental malgré l'inter-action évidente avec l'économie.

Et comme beaucoup, je m'interroge : quelle est la place de l'homme dans tout ça ? Lui qui tel Atlas devrait porter un si lourd fardeau...

Aujourd'hui, l'urgence est à la mise en place de stratégies d'envergure pour nos collectivités territoriales en matière de développement social durable. Des stratégies construites à partir du foisonnement des dispositifs que nous avons pu mettre en place et auxquels il s'agit de donner de la cohérence...

La capacité d'innovation, d'expérimentation des CCAS/CIAS a été déterminante au cours de l'histoire. Nous pouvons et devons la concentrer aujourd'hui sur le développement social durable.

**Il est temps de revenir aux fondamentaux : le développement durable repose sur 3 piliers. Les 3 doivent se développer ensemble. Les 3 doivent être consolidés ensemble. Les 3 doivent s'adresser à l'ensemble des citoyens.**

A l'écoute des élus, de ses partenaires et des usagers, l'UNCCAS, légitimée par sa représentativité (65% de la population soit 44 millions de citoyens), choisit aujourd'hui de s'engager en dépassant les clivages public-privé et lucratif-non lucratif traditionnellement opposés.

Ainsi naquit DS Org., le laboratoire d'idée Développement Social Durable de l'UNCCAS dont vous découvrez aujourd'hui l'une des modestes publications.

# EditO

Par Daniel Zielinski – *Délégué Général UNCCAS*

## Le développement durable : mode ou renouvellement du social ?

60 ans ont passé depuis la prise de la photo publiée en couverture et le moins que l'on puisse dire est que notre environnement industriel a su évoluer. C'est important aussi de le rappeler.

Aujourd'hui, nos entreprises, notre société doivent relever de nouveaux défis pour faire du XXI<sup>ème</sup> siècle un monde offrant à tous les humains des perspectives de vie décente.

Nous entendons souvent parler de croissance verte, où les ressources de la planète doivent être préservées dans les nouveaux modes de production et non pas dilapidées sous peine d'asphyxier la planète ou d'épuiser les énergies, l'eau, l'air, les ressources minérales ou les espèces vivantes. Mais ceci est une définition pauvre du développement durable.

Une autre question fondamentale doit être posée : le développement de la production, symbole de la création de richesse et d'emplois, ne mérite-t'il pas aussi d'être remis à plat ?

Le pilier social devient alors un pilier charnière, indissociable des deux autres composantes, l'économique et l'environnemental. Le sommet de la Terre à Rio soulignait déjà en 1992 que l'éradication de la pauvreté était le but prioritaire de la mise en œuvre du développement durable. Nous en sommes encore loin.

Il ne s'agit pas uniquement d'améliorer les conditions de vie des citoyens les plus pauvres mais aussi de déterminer quelle société nous souhaitons, demain, pour l'ensemble des usagers.



# Industrie

## Et développement durable

### Quel pilier social au développement durable quand nous parlons d'industrie ?

La notion de développement durable suppose d'agir conjointement sur les trois piliers que sont l'économique, l'environnemental et le social afin de construire un véritable projet de société. Comme le souligne le Conseil Economique Social et Environnemental (CESE) dans son rapport consacré à « la stratégie de développement durable 2009-2013 », cette approche globale nécessite un changement de posture dans chacun des trois domaines.

Ainsi, toute démarche industrielle associant la notion de croissance verte devrait-elle également inclure la notion d'impact social. De la même manière, un modèle de croissance fondé sur l'innovation et la création de nouveaux produits plus respectueux de l'environnement ne peut se concevoir, de manière durable, que s'il propose également des implications sociales.

Dans les faits, la Stratégie Nationale de Développement Durable (SNDD) à l'origine des « Grenelle » 1 et 2 a été lancée parallèlement aux états généraux de l'industrie et de la Commission du grand emprunt. Ces travaux se sont déroulés sans référence explicite à l'un ou à l'autre. Pourtant de nombreux constats et propositions se rejoignent et s'appliquent -ou s'appliqueront - à l'industrie française.

#### **Les modes de production subissent et subiront des modifications profondes.**

A terme, l'épuisement des énergies fossiles ou traditionnelles mais aussi de ressources telles que l'eau nécessite, très en amont, la prise en compte de cette nouvelle approche dans nos modes de production. Ce n'est désormais plus seulement une question de choix.

Des processus économes en ressources naturelles, réduisant de manière importante les émissions de gaz à effet de serre, devront être imaginés.

Comme le souligne le CESE, ces transformations nécessaires seront « *sans aucun doute très lourdes dans nombre de secteurs* ». Ainsi, afin de produire des biens et services durables, les industries devront-elles intégrer d'un point de vue stratégique et technologique, l'ensemble des dimensions induites par ces transitions vers une économie durable (taux de carbone bas et haute efficacité énergétique). Les prix devront également tenir compte « *des dégâts causés par le transport, les emballages, le tri, le recyclage* ».

La réflexion sur les prix passera également par des relocalisations de productions dont certaines ont déjà commencé comme en témoignent les entreprises Lethu (art de la table), Smoby (jouets), Parisot (meubles), Kindy (chaussettes)...

# Industrie

## Et développement durable (2)

Incontestablement, et bien que nous assistions encore à une relocalisation pour dix délocalisations, une nouvelle tendance se dessine. Le Livre blanc de l'industrie Azuréenne, signalait d'ailleurs que *«les opérations de délocalisations industrielles opérées ces dernières années s'avéraient peu rentables pour la compétitivité des entreprises du fait des surcoûts qu'elles engendrent : perte de proximité, coût du transport, baisse de la qualité finale des produits et services »*.

Dans ce cadre, le CESE rappelle le rôle fondamental de l'Etat pour favoriser «l'écologie industrielle», «l'économie circulaire» (organiser l'utilisation des sous-produits dans d'autres processus de production) et «l'économie de la fonctionnalité» (donner la priorité à la location par rapport à l'achat).

**Un rôle fondamental joué par l'Etat pour soutenir l'innovation et la recherche dans l'industrie.**

L'objectif principal du Grand Emprunt, au cœur des réflexions engagées par Alain Juppé et Michel Rocard, était justement d'envisager une transition de la société française vers un nouveau modèle moins dépendant des énergies fossiles et davantage tourné vers la connaissance.

Aujourd'hui, le soutien de la croissance et de l'emploi passe nécessairement par de nouvelles sources de développement centrées sur l'économie de la connaissance et l'économie «verte». Pour cela, la recherche et l'innovation sont fondamentales. Malheureusement, cette recherche est encore trop orientée vers le développement industriel.

Or, si le défi de l'investissement dans la connaissance et le défi écologique ne sont pas relevés, la course à la croissance risque d'être vaine. Nous continuerons à nous exposer à des ruptures d'approvisionnement (ressources fossiles, biodiversité, eau, sols...) ou aux conséquences des changements climatiques.

Les travaux de messieurs Juppé et Rocard rejoignent les conclusions de Joseph Stiglitz dans son étude sur la mesure des performances économiques et du progrès social. Pour ce dernier, **«le bien être ne se résume pas au taux de croissance du PIB»**.

Un changement de comportement est nécessaire et il doit être accompagné. Ce nouveau modèle basé sur la connaissance et l'économie «verte» appelle en effet des mutations sociales d'envergure, en matière d'emplois, de mobilité et de formation. Les investissements d'avenir proposés devront ainsi pleinement intégrer la dimension sociale du développement durable.

Enfin, il est fréquemment souligné que le développement des innovations, pour devenir économiquement viables et constituer la base de nouvelles filières industrielles, nécessite des investissements risqués et à long terme, que les financements privés ne peuvent assurer seuls.

# Industrie

## Et développement durable (3)

En un mot, et pour reprendre les travaux des deux anciens premiers ministres : « **L'urgence environnementale et sociale que nous connaissons aujourd'hui porte une exigence de mobilisation rapide de tous les moyens et compétences nécessaires** ».

La commission de travail sur le Grand Emprunt consacre une part importante de ses travaux aux besoins de formation afin de répondre aux nécessités de l'innovation du futur en matière d'industrie « verte ». Cependant, il est ici question d'une prise de conscience générale du besoin de formation tout au long de sa vie des citoyens, afin d'assurer un emploi durable, voire non délocalisable.

**Mobiliser la formation pour répondre aux besoins de l'industrie durable et pour un développement plus solidaire de la société.**

Le Conseil Economique et Social Européen, quant à lui, s'interroge : « *le mode de développement durable est-il par essence créateur d'emploi ?* ». Comme nous l'avons vu plus haut, le solde des créations et des suppressions d'emplois est difficile à établir.

Des activités nouvelles vont être créées, d'autres vont disparaître tandis que de nouveaux emplois seront créés. Comme dans la production, une mutation de grande ampleur devra par conséquent se produire dans les emplois actuels dont beaucoup seront amenés à disparaître (automobile, raffineries...) ou à se transformer. Une question reste néanmoins posée : que deviendront les emplois détruits ?

La formation professionnelle devient à cet égard un enjeu primordial, y compris pour les personnes ayant pas ou peu de qualification. C'est ce que le CESE appelle « *assumer collectivement les conséquences sociales de ces mutations* ».

La réduction des inégalités et la lutte contre la précarité deviennent alors des objectifs forts et assignés à tous, dans la mise en place de ce nouveau modèle. Le sommet de la Terre de Rio en 1992 signalait déjà que l'éradication de la pauvreté était le but prioritaire de la mise en œuvre du développement durable. Il en sera de même pour la lutte contre la précarité énergétique, laquelle constitue déjà un enjeu réel pour l'industrie du bâtiment.

L'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat, dans le cadre du Grenelle de l'environnement, est ainsi chargée de mettre des outils financiers à disposition des personnes en situation de précarité afin de rénover l'habitat.

Jean-Louis Borloo, Ministre de l'Environnement, a pour sa part développé une mission spécifique intitulée « Pacte de Solidarité Ecologique ». Il n'est pas neutre que les groupes de travail créés à cette occasion aient réfléchi aux modes de vie, aux comportements en matière de consommation, aux cadres de vie et aux modes de déplacements des personnes sur leurs territoires, mais aussi à l'emploi, à la formation professionnelle et à l'insertion.

# Industrie

## Et développement durable (4)

Fort heureusement, de nombreux syndicats industriels professionnels ont compris cet enjeu pour leur propre développement et pour la société en général. C'est le cas par exemple de l'UIMM qui a créé un fonds « a2i » abondé annuellement de 14 millions d'euros afin de favoriser l'insertion et de stimuler les adhésions.

Frédéric Saint-Geours président de l'UIMM, a ainsi insisté sur « *la responsabilité des industriels à agir pour l'insertion, conçue comme une pierre à l'édifice de la cohésion sociale et de l'emploi industriel* » de demain.

En d'autres termes, la « Responsabilité Sociale des Entreprises » tend à s'imposer. Celle-ci passera notamment par une réflexion conjointe des salariés et de leur entreprise autour d'une meilleure conciliation entre vies personnelle, familiale et professionnelle.

Et si les industriels se mettaient à l'action sociale...

Sous l'égide de l'école HEC s'est réuni un groupe de travail composé de grandes entreprises désireuses de s'investir - voire d'investir - dans la lutte contre les précarités et la pauvreté.

Ardent partisan du micro-crédit, le célèbre Mohammad Yunus introduisait cette manifestation en donnant une définition du concept de « Social Business » : « *Vous avez dans votre entourage ou votre voisinage des personnes en situation de précarité. Votre devoir en tant que PDG ou DG de grandes entreprises privées est de trouver des solutions pour ces personnes. Des solutions durables qui font intervenir votre entreprise. Une fois leur problème identifié – logement, santé, emploi, alimentation, transport, etc. - vous avez en effet les moyens d'agir pour aider ces personnes à créer une activité pérenne **et économiquement viable** (...).*

*Vous devez mettre les compétences de votre entreprise, son expertise, sa créativité, son savoir-faire professionnel au service de ces personnes. **L'idée n'est pas de créer de la charité mais du business rentable, mais avec une préoccupation pour les plus démunis** ».*

Dans cette optique, certains industriels précurseurs innovent.

Et de nombreuses expériences se mettent en place. Le concept de Développement Durable peut donc devenir un concept gagnant-gagnant pour tous. C'est ainsi qu'un nouveau modèle verra le jour pour une société plus solidaire, plus cohérente, compétitive et non plus motivée par les seules perspectives économiques d'un marché émergent à moyen terme.

# L'agenda

## Du XXI<sup>ème</sup> siècle

Ou comment anticiper les besoins des citoyens selon des principes responsables, et créer les produits, services ou outils adéquats pour y répondre.

En 1992, lors du sommet de Rio, plus de 150 chefs d'État signent un programme d'actions pour le 21<sup>ème</sup> siècle. Ce programme, constitué d'un ensemble de recommandations **concrètes**, repose sur les trois **piliers** fondateurs du Développement Durable : l'action économique, le développement social et la gestion économe des ressources naturelles. Ce programme, c'est l'Agenda 21.

Appliqué aux villes et aux collectivités, il préconise le dialogue avec les habitants, les organisations locales et les entreprises privées afin d'adopter un programme « Action 21 » partagé à l'échelon du territoire.

**L'Agenda 21 Local est un programme qui requiert stratégie et ambition politique sur du long terme.**

Il repose sur un diagnostic préalable et continu des ressources et des besoins de la Cité et est donc en constante évolution (stratégie d'amélioration). Il est à noter que si la construction d'un Agenda 21 nécessite dialogue et consensus, l'initiative naît bien souvent de la volonté politique individuelle.

Loin de se limiter à un système de management environnemental, l'Agenda 21 est un programme politique et stratégique pour le territoire, affichant une volonté de rupture avec des modes de développement non durables et non viables tant pour la planète, que pour ses habitants.

On peut d'ailleurs constater que les élus qui délèguent l'Agenda 21 à la seule compétence environnementale peinent à intéresser les citoyens à leur démarche.

### Le « Pondi électr'eau du CCAS de Pontivy

En 2009, le CCAS a mis en place différentes actions de prévention suite au constat de l'augmentation du nombre de factures impayées, d'inscriptions à l'aide alimentaire et des demandes de FSE (Fond Solidarité Energie).

Pondi électr'eau est un logement pédagogique sur la maîtrise de l'énergie et de l'eau, ouvert à tout public. Il s'adresse cependant prioritairement à un public en difficulté. Il permet d'effectuer des actions ponctuelles d'information et de prévention tout en s'appuyant sur des exemples concrets. Différents intervenants animent ces actions : une conseillère de la CAF, un animateur EDF DCPPO et un animateur de la SAUR (groupe partenaire des collectivités locales dans les services à l'environnement : eau, propreté, énergie).

Ces actions de prévention s'inscrivent dans le développement durable mais ont aussi pour but de réduire les aides FSE (Fond Solidarité Energie) accordées.

# Severn Cullis-Suzuki

## La Voix de nos enfants

Les participants du Sommet de Rio se souviennent avec émotion de la frêle silhouette féminine interpellant dirigeants et journalistes, ONG et politiques, les renvoyant à leur responsabilité d'adulte. Cette silhouette, c'est Severn Cullis-Suzuki, 12 ans, porte-parole d'une ONG, E.C.O. (*Environment Children's Organisation*) qu'elle a fondée quelques années plus tôt au Canada, dont les membres sont exclusivement des enfants.

Severn est elle-même la fille de David Suzuki (une des figures emblématique de l'écologie en Amérique du Nord) et de Tara Elisabeth Cullis (écrivaine et ex-professeure à l'université de Harvard).

18 ans après, le réalisateur et documentariste Jean-Paul Jaud l'a retrouvé aux confins de l'Alaska plus que jamais engagée dans la défense de l'environnement. Il a choisi d'en faire la figure de proue d'un documentaire présentant des initiatives innovantes en France, au Canada et au Japon : « Severn, la Voix de nos enfants ».

Aujourd'hui mère de famille, la jeune femme qui vit en symbiose avec ses convictions confie ses désillusions et son amertume face au peu de progrès réalisés en matière environnementale ses dix-huit dernières années.

En 2002, Severn Cullis-Suzuki a participé au lancement d'un think tank nommé *The Skyfish Project*. Elle devient membre du *Special Advisory Panel* de Kofi Annan lors du Sommet de la Terre de Johannesburg.

« Severn, la Voix de nos enfants » de Jean-Paul Jaud, sortie en salles le 10 novembre 2010.

<http://severn-lefilm.com/severn-teaser-low.html>

*« Bonjour, je m'appelle Severn Cullis-Suzuki... (...) Je me bats pour mon avenir. Perdre son futur ça n'est pas comme perdre à une élection ou perdre quelques points à la Bourse. Je suis ici pour parler au nom de toutes les générations à venir. » [...]*

*« Si vous ne savez pas comment réparer tout cela, s'il vous plaît, arrêtez le massacre ! Ici sont présents des délégués de gouvernements, des hommes d'affaires, des PDG, des journalistes et personnalités politiques. Mais avant tout, vous êtes des pères et des mères, des frères et des sœurs, des oncles et des tantes et vous avez tous été des enfants » [...]*

*« Mon Papa me dit toujours « Tu es ce que tu fais, pas ce que tu dis ». Et bien ce que vous faites me fait pleurer la nuit. Vous les adultes dites que vous nous aimez. Je vous lance un défi : s'il vous plait, faites que vos actions reflètent vos paroles. ».*

# La précarité

## Energétique et l'Europe.

Paradoxalement, alors que rien ne paraît plus simple aujourd'hui que d'appuyer sur un interrupteur pour bénéficier de lumière et de chaleur, entre 50 et 125 millions d'Européens ont des difficultés à payer leur facture d'énergie.

En cause ? Les faibles revenus des ménages aggravés par la crise (un foyer européen sur sept est estimé en danger de pauvreté), l'augmentation constante des énergies (20% en moyenne entre 2005 et 2010), et la mauvaise qualité thermique des logements (60% des habitations ont été construites avant l'introduction des réglementations thermiques de l'habitat).

Et ce sont les plus fragiles d'entre nous (personnes âgées, handicapées, sans emploi, familles monoparentales) qui, bien souvent, doivent renoncer à accéder à ce confort primordial.

Lancé en 2006, le projet *European Fuel Poverty and Energy Efficiency* (EPEE) a pour vocation d'analyser ce phénomène et de faire des propositions innovantes. Il préconise ainsi de sensibiliser les pouvoirs publics et les acteurs de terrain à l'accroissement préoccupant de ce phénomène et à l'urgence de la mise en place de véritables stratégies d'intervention (on ne peut se contenter d'accompagner et d'aider financièrement les usagers touchés par la précarité énergétique).

Choix énergétiques, santé publique, la précarité énergétique est un problème multidimensionnel qui rend indispensable l'implication, en amont, des fournisseurs d'énergie.

En France, le choix du nucléaire a favorisé le tout électrique sans se préoccuper de la maîtrise de l'énergie. Ainsi les ménages défavorisés payent aujourd'hui la facture de choix énergétiques qui datent des années 70.

*(Sources : Agnès SINAI . Actu-Environnement.com)*

**Le Royaume-Uni, où le nombre de personnes touchées a doublé en quelques années, fait figure de pionnier dans cette politique.** Il est le premier pays à s'être doté d'une définition précise de la précarité énergétique correspondant à "la situation d'un foyer devant consacrer plus de 10% de ses revenus pour chauffer son logement à un niveau correct", expose Pam Wynne, chef du département Précarité énergétique au Ministère du changement climatique et de l'énergie du Royaume-Uni. Le Royaume-Uni a également lancé l'expérience de « Warm Homes ».

Ce projet à but non lucratif consiste à approcher directement l'habitant, quartier par quartier, pour faire un point avec lui sur sa situation énergétique, définir le cas échéant les mesures d'économies d'énergie à adopter et lui proposer les aides disponibles en fonction de ses ressources.

# La précarité

**Energétique : l'engagement d'EDF. Par Olivier Bajard - *Chef du Pôle solidarité et environnement institutionnel EDF.***

Industriel responsable et attaché à ses missions de service public, le groupe EDF s'engage, depuis plus de 20 ans, aux côtés des pouvoirs publics, en faveur de ses clients vulnérables. L'ouverture totale des marchés de l'énergie à la concurrence le 1<sup>er</sup> juillet 2007, a été l'occasion pour EDF de réaffirmer son engagement auprès de ses clients les plus fragiles.

**La solidarité est au cœur des valeurs d'EDF**, dans la continuité de ses missions de service public, et au cœur de la politique commerciale de l'entreprise. En 2010, EDF a renforcé son dispositif en faveur des clients démunis et s'est engagé également dans le développement de nouveaux partenariats et de nouvelles offres à destination des clients en situation de précarité énergétique.

Notre action s'est focalisée sur la préservation de l'accès à l'énergie, la diminution des impayés d'énergie et la lutte contre la précarité énergétique. Notre objectif est simple : la facture d'énergie ne doit pas être un facteur aggravant des situations de fragilité économique. Notre approche pour y parvenir se décline en 3 volets :

**Un volet financement**

**Un volet accompagnement**

**Un volet prévention**

**En matière de financement**, EDF contribue à la mise en œuvre des tarifs sociaux de l'énergie et participe à l'apurement des factures impayées en contribuant, avec les conseils généraux, aux Fonds de Solidarité pour le Logement départementaux. En 2009, EDF a décidé d'augmenter sa contribution de 2 millions d'euros, la portant à 22 millions d'euros, notamment pour permettre aux collectivités locales de financer des actions de prévention de la précarité énergétique et de maîtrise de la demande énergétique dans l'habitat.

**En matière d'accompagnement**, EDF propose l'offre Accompagnement Energie et apporte des réponses personnalisées aux clients en difficulté de paiement. Cette démarche repose notamment sur la vérification de l'adéquation du contrat aux besoins de consommation, des conseils tarifaires et de maîtrise de l'énergie, et l'octroi de facilités de paiement.

EDF s'implique également, depuis plusieurs années, dans une démarche de partenariat avec les structures et associations spécialisées dans la médiation sociale. Les personnels de ces associations et structures sont spécifiquement formés non seulement pour accueillir, informer et orienter nos clients fragiles dans leurs démarches vis-à-vis d'EDF, mais aussi pour dispenser des conseils en économies d'énergie.

# La précarité

## Energétique : l'engagement d'EDF(2)

En matière de prévention, EDF s'engage dans la formation et l'information des acteurs sociaux et des clients en difficultés, aux bonnes pratiques de maîtrise de l'énergie ainsi que dans **la lutte contre la précarité énergétique**. Le groupe soutient activement plus d'une centaine d'acteurs de solidarité, en leur apportant une aide financière et en partageant son expertise dans le domaine des économies d'énergie. Ainsi, en 2009, le groupe a noué plusieurs nouvelles collaborations qui marquent son engagement solidaire :

### Le programme « 2000 toits pour 2000 familles avec la Fondation Abbé Pierre »

Ce programme a pour ambition de créer 2000 logements performants économes en énergie pour des personnes vulnérables d'ici 2011. EDF a décidé de soutenir cette opération pour promouvoir la mise en place, dans le cadre des chantiers du programme, de solutions permettant de réduire l'impact des charges sur le budget des familles concernées.

EDF mettra également son expertise au service des bénéficiaires de ces logements pour les accompagner dans la maîtrise de leur consommation énergétique, par des actions de sensibilisation ou la distribution d'appareils éco-efficaces.

### La Fédération Envie

EDF soutient la Fédération Envie, association spécialisée dans la rénovation des appareils ménagers en fin de vie et leur revente aux foyers modestes à travers un réseau de boutiques, en proposant aux salariés des formations à la maîtrise de l'énergie afin qu'ils puissent à leur tour sensibiliser les acheteurs.

### Unis-Cité

EDF est partenaire du programme « Médiaterre », lancé par l'association Unis-Cité et le Ministère de l'Ecologie. Ce programme a pour vocation de promouvoir auprès des habitants de quartiers sensibles la maîtrise de l'énergie.

Afin de mener à bien l'ensemble de ses actions en faveur des clients fragiles, EDF mobilise quotidiennement **6 000 conseillers clientèle** formés à la prise en charge des clients rencontrant des difficultés de paiement, et **350 conseillers solidarité** spécialement dédiés à la recherche de solutions en lien avec les services sociaux et les partenaires associatifs.

Tous portent un message essentiel vers les clients : « Ne laissez pas votre situation s'aggraver, contactez votre conseiller EDF Bleu Ciel qui pourra vous proposer des solutions adaptées à votre budget ».

# Mayotte

## L'énergie, gestion systémique d'un milieu insulaire. Par Delphine Le Page

*Présidente et Producteur Exécutif de CARD.COOP SCE*

Terre française depuis 1841, Mayotte, île volcanique de 374 km<sup>2</sup>, est situé dans l'hémisphère sud, entre l'équateur et le tropique du Capricorne, à l'entrée du Canal du Mozambique, à mi-chemin entre Madagascar et l'Afrique.

Mayotte comprend deux îles principales et une trentaine de petits îlots parsemés dans un lagon de plus de 1 500 km<sup>2</sup> d'une richesse faunistique et floristique unique. En 35 ans, la population de Mayotte a été multipliée par 5, pour atteindre 186 452 habitants en 2007. La densité moyenne sur l'île s'élève à 429 habitants au km<sup>2</sup> en 2002 et 544 habitants au km<sup>2</sup> en 2007.

L'économie mahoraise traverse une période de transition où deux modes de fonctionnement cohabitent : un traditionnel, peu monétarisé, peu rentable et un, plus moderne et en fort développement. En matière d'énergie, l'île se caractérise par une dépendance quasi-totale vis-à-vis des produits pétroliers et par une très forte croissance des consommations.

En effet, en 2008, plus de 90% de l'approvisionnement énergétique total mahorais provenaient d'importation de produits pétroliers. Le reste de l'approvisionnement est réalisé de manière traditionnelle : bois, charbon de bois et autre biomasse. On constate enfin une croissance de 11% des importations de produits pétroliers entre 2007 et 2008.

Plus spécifiquement, en 2009, la production d'électricité (238 682 MWh) dépendait à 99,5% du gazole. Il faut là aussi noter une croissance des consommations électriques, + 9,6% entre 2008 et 2009. La péréquation tarifaire, qui permet aux Mahorais de bénéficier du même tarif pour l'électricité que la métropole ou les DOM, a été engagée à Mayotte dès 2003. Le kilowattheure (kWh) est ainsi passé de 22,70c€ en moyenne en 2003 à 9,6c€/kWh en 2007.

Cette baisse des tarifs a soutenu la croissance des consommations et a permis l'amélioration du confort des mahorais, rendue notamment visible par l'augmentation du taux d'équipement des ménages encore relativement faible par rapport à la moyenne nationale.

Ces fortes croissances en énergie et en électricité, records en France, s'expliquent également par une forte croissance démographique (3,1% en moyenne annuelle entre 2002 et 2007), Mayotte ayant le plus fort taux de natalité de France.

Le bilan énergétique de l'île montre donc que le territoire est dépendant à plus de 90% des importations de produits pétroliers. Cette dépendance se retrouve dans les principales consommations dites finales : des consommations d'électricité aux consommations de carburant pour les transports (terrestres, aériens et maritimes).

Seules les consommations de combustibles et de chaleur dans le résidentiel, le tertiaire et l'industrie font appel à une part renouvelable importante, mais non-majoritaire : 48% de l'énergie dans ce secteur est produite à partir de bois, de charbon de bois et de solaire thermique.

# Mayotte

## L'énergie, gestion systémique d'un milieu insulaire (2)

Etant donné les limites des réserves, leurs concentrations et la volatilité des prix du pétrole, le territoire mahorais se trouve face à un vrai risque économique et social. De plus, les produits pétroliers présentent un fort impact environnemental qui comporte des risques importants de marées noires locales et d'émissions de Gaz à Effet de Serre contribuant au réchauffement global.

La mise en place d'une stratégie énergétique durable est nécessaire dans le but de réduire la dépendance de Mayotte vis-à-vis du pétrole. Le rapport du Comité Opérationnel n°10 du Grenelle de l'Environnement ainsi que les décideurs locaux s'orientent dans cette direction.

Cette stratégie énergétique mahoraise sera basée sur deux axes principaux : la Maîtrise de la Demande en Energie (MDE) et le développement des énergies renouvelables.

Ces deux objectifs sont indéniablement liés et devront être menés de concert. La MDE, un secteur dynamique à Mayotte, va amener la population à considérer l'achat d'équipements moins énergivores (classe énergétique A au minimum), à adapter la construction des habitations au climat tropical pour un meilleur confort et de meilleures performances énergétiques et enfin à être sensibilisée de manière plus forte sur la nécessité d'économiser les ressources énergétiques.

Ces ressources énergétiques sont indispensables et leurs origines doivent être repensées pour aller vers plus d'autonomie locale. Depuis 5 ans, des études sont menées par le conseil général de Mayotte pour évaluer le potentiel en énergies renouvelables de l'île. Le potentiel en énergie solaire est confirmé avec un développement fulgurant du photovoltaïque et une filière solaire thermique en essor.

Les potentiels géothermique, hydraulique et éolien sont moins assurés au vu des techniques actuelles et des spécificités du territoire mahorais. Les énergies marines semblent un réservoir prometteur pour la production d'énergie thermique et électrique dans les prochaines années.

Le développement de l'énergie biomasse demanderait la structuration des filières et des infrastructures locales.

Malgré un bilan assez limité en potentialité renouvelable, Mayotte devra concevoir son avenir énergétique en misant sur l'intensification de la MDE, en développant des projets pilotes de stockage d'énergie solaire ou en important des ressources biomasse provenant de l'île voisine de Madagascar (en assurant la durabilité des projets par du co-développement et de la reforestation). Afin d'anticiper les futures contraintes énergétiques mondiales et de sécuriser l'avenir du territoire, la stratégie énergétique mahoraise se doit d'être gouvernée et portée par une volonté politique visionnaire et mener en concertation avec les partenaires clés du territoire.

# Back to deCreasE

## Roy Lewis, gentleman pithécantrope

C'est suite à une discussion passionnée avec Félix Saint Amand, l'anthropologue, que Roy Lewis, social-économiste, écrivit en 1960 : « *Pourquoi j'ai mangé mon père* » traduction française explicite du titre «*Evolution Man*».

Ernest, un jeune homme, perplexe pithécantrope, raconte dans un langage chatié les nombreuses péripéties engendrées par son père Édouard, excentrique féru de sciences.

En marche vers le progrès, celui-ci invente successivement le feu, les pointes durcies à la flamme, le contre-feu et l'arc. La famille n'est pas en reste : Mathilde, la mère, découvrira la cuisson des aliments (« *Et d'essayer de chasser la viande sur quatre pattes [...] quand on essaie de se tenir soi-même difficilement sur deux, c'est littéralement un jeu d'andouilles.* » ) alors que Ernest et ses frères se distingueront chacun à leur manière.

William tentera de domestiquer un chien, Alexandre, à l'aide de morceaux de charbon, dessinera des images contre les rochers.

A contrario l'«oncle Vania» (référence à Tchekhov) considère toute évolution d'un mauvais œil (sans aller toutefois jusqu'à ne pas en profiter) : " *Ta saloperie de feu va vous éteindre tous, toi et ton espèce, et en un rien de temps, crois-moi ! Yah ! Je remonte sur mon arbre, cette fois tu as passé les bornes, Edouard, et rappelle-toi, le brontosauve aussi avait passé les bornes, où est-il à présent ? Back to the trees ! clama-t-il en cri de ralliement. Retour aux arbres !* " .

L'incendie accidentel de la savane, le don du feu à une tribu adverse, entre autres controverses conduiront au dénouement tragique qui justifie le titre français.

De nombreuses doctrines scientifiques, sociales et écologiques émaillent ce récit, entrecoupées des éternelles querelles entre réactionnaires et progressistes. Chaque invention apporte de nouvelles ressources, qui permettent de libérer du temps et d'améliorer la sécurité de la communauté (ce qui entraîne au final la transformation de la structure sociale).

Un roman à découvrir ou à redécouvrir à l'heure ou consommation et décroissance semble s'opposer «vertement».

### Quelques citations :

«La spécialisation, cela met tôt ou tard un terme au progrès d'une espèce».

«Le secret de l'industrie moderne, c'est l'utilisation intelligente des résidus».

[...] si vous voulez garder une horde assemblée, il vous faut la nourrir, ce qui suppose un approvisionnement considérable. C'est là le plus ancien cercle vicieux en matière d'économie. Une équipe de chasseurs est nécessaire pour obtenir le moindre tableau décent. Mais pour obtenir l'équipe il faut pouvoir lui assurer un tableau régulier. Tant que ça reste irrégulier, vous n'arriverez pas à tenir ensemble un groupe qui dépasse trois ou quatre. Vous voyez le problème.

« C'est ça, dit père avec mépris. Retour au miocène. – Qu'est-ce que tu lui reproches, au bon vieux miocène ? grommela oncle Vania. Les gens savaient se tenir à leur place.

– Oui, et que sont-ils maintenant ? dit père. Des fossiles! »

(*Pourquoi j'ai mangé mon père*, trad. Vercors et Rita Barisse, Pocket, n°3671)

# Americorps

French translation. Par Stephen Cazade - *Directeur général Unis Cité*

## **4 jeunes femmes et une inspiration américaine**

Unis-Cité est née en 1994 de la rencontre de Lisbeth Shepherd, américaine de 23 ans diplômée de Yale, et de trois étudiantes de l'ESSEC, Marie Trelu, Julie Chenot et Anne-Claire Pache.

Avec une bourse d'entrepreneuriat social, Lisbeth Shepherd voulait tester l'intérêt de lancer en France un service civique des jeunes. Cette idée lui est venue après avoir découvert aux Etats-Unis l'association City Year, « l'année pour la ville ».

City Year propose aux jeunes Américains de dépasser leurs différences culturelles et sociales, pour consacrer douze mois de leur vie, à temps plein, à l'action communautaire en équipe. Habillés en « uniformes », comme une armée de jeunes souhaitant rendre visible leur engagement pour en inspirer d'autres, ils allaient dans les écoles, les hôpitaux, pour aider les enseignants, les soignants... **Un concept tellement porteur qu'il a convaincu Bill Clinton de créer Americorps, le « service civil américain ».**

Réunir autour de projets de solidarité des gens venus de mondes différents pour qu'ils apprennent à se connaître et à se respecter... Telle était la motivation de ces quatre jeunes fondatrices qui avaient décidé d'adapter le modèle de « City Year » à la France. Cela s'appellerait Unis-Cité, pour « tous unis pour améliorer la vie dans la cité ».

Inspiré par ce modèle, Unis-Cité s'est fixé un double objectif : mobiliser concrètement des jeunes volontaires au service de la collectivité ; et contribuer par cette expérience à développer un mouvement pour la création d'un service civique en France ouvert à tous les jeunes, qui soit un véritable outil pour « changer la société ».

## **Être utile aux autres autant qu'à soi**

Depuis 1995, Unis-Cité a mobilisé plus de 4 000 jeunes de toutes origines sociales et culturelles et de tous niveaux d'études. Ces volontaires agissent en équipes au service de différentes causes : lien social avec des personnes âgées isolées, sensibilisation à l'environnement dans des quartiers populaires, prévention de la violence dans les écoles...

Unis-Cité a voulu également que cette période de service soit, pour ces jeunes, une étape de réflexion, un tremplin vers la vie active. Une partie du temps est donc consacrée à un programme de formation citoyenne et d'accompagnement au projet d'avenir des jeunes afin que cette étape de vie permette à chaque jeune de bien définir et préparer son projet d'avenir.

## **Une attention particulière pour réussir le brassage social**

Inspiré par les méthodes de City Year, Unis-Cité a travaillé à rendre ce brassage social et culturel effectif dans l'ensemble de ses équipes de volontaires. Pour atteindre cet objectif, Unis-Cité travaille méthodiquement à sensibiliser très largement toutes les « jeunesses » à cet engagement : d'interventions en missions locales au partenariat avec les écoles de commerce, du lien avec les animateurs de quartier en passant par les réseaux d'orientation, ces actions se concentrent notamment auprès des jeunes les plus éloignés de ce type d'engagement.

# Americorps

## French translation (2)

Après la sensibilisation vient la méthode de sélection qui prend comme unique critère de recrutement la motivation : ni les diplômes ni les expériences préalables des candidats ne sont pris en compte. Unis-Cité répartit ensuite les volontaires recrutés au sein d'équipes en prenant en compte différents critères permettant d'assurer une réelle mixité qui reflète la diversité de la société française.

Un dernier point d'attention est porté par Unis-Cité sur le choix des missions d'intérêt général qui ne doivent pas être trop sélectives et doivent surtout mobiliser des capacités humaines et relationnelles.

**Et si un jour, chaque jeune pouvait consacrer une étape de sa vie à la collectivité ? Le rêve porté par Unis-Cité à sa création commence à prendre forme avec un Service Civique qui va prendre de l'ampleur en France sous l'impulsion notamment de Martin Hirsch et avec le soutien consensuel des décideurs publics et de nombreux acteurs de la société civile.**

# Tous vieux X

## Eloge du V<sup>ème</sup> risque : quand Bismark se heurte à Beveridge.

Il fallut attendre la seconde guerre mondiale pour prendre conscience de l'importance d'une solidarité nationale. C'est en effet, au cœur de la tourmente, qu'à l'initiative du Général de Gaulle, le Conseil National de la Résistance intègre « *un plan complet de sécurité sociale, visant à assurer à tous les citoyens des moyens d'existence, dans tous les cas où ils sont incapables de se le procurer par le travail, avec gestion appartenant aux représentants des intéressés et de l'État* ».

Ce plan sera mis en œuvre par les ordonnances du 4 et du 19 octobre 1945 qui généraliseront et uniformiseront les prestations. On considère que la sécurité sociale moderne est organisée selon un mode dit « bismarckien » (l'Etat doit assurer la solidarité entre les générations et permettre une répartition équitable des richesses entre elles) et paritaire : elle est financée par les cotisations des employeurs et des salariés et est gérée par l'ensemble des partenaires sociaux (syndicat et patronat).

Ainsi le modèle français doit beaucoup au « Chancelier de Fer » pour qui « la Force primait sur le Droit ». Paradoxalement, Otto von Bismarck a institué la retraite obligatoire et une assurance santé et accident pour les travailleurs dans le but principal de dissuader la classe ouvrière d'adhérer au mouvement social démocrate.

De l'autre côté de la Manche, William Beveridge à la demande d'Ernest Bevin publiait un rapport intitulé *Report to the Parliament on Social Insurance and Allied Services*, ou *Rapport au Parlement sur la sécurité sociale et les prestations connexes* qui préconise que chaque citoyen en âge de travailler paye des charges sociales hebdomadaires. En 1942, c'est le parti travailliste de Clement Attlee remportant les élections face au premier ministre sortant, Winston Churchill qui mettra en place « l'Etat Providence » tel que décrit dans le rapport.

En France, la Constitution de la IV<sup>e</sup> République, créera dans son préambule une obligation constitutionnelle d'assistance financière de la collectivité envers les citoyens, et notamment les personnes exposées aux risques sociaux les plus importants (femmes, enfants, vieux travailleurs).

Il faudra ensuite attendre la canicule de 2003 et le décès de 14 802 personnes âgées pour que soit enfin créé en juin 2004 la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) chargée de gérer les services pour les personnes âgées dépendantes et les handicapés. Dès 2006, la CNSA pose la question d'un 5<sup>ème</sup> risque, qui s'ajouterait aux quatre branches existantes de la Sécurité Sociale soit les branches maladie-maternité, famille, accident du travail et retraite.

Il s'agirait en fait d'un nouveau droit social exclusivement destiné aux personnes âgées fragilisées.

En 2007, le président de la République, Nicolas Sarkozy énonçait :

# Tous vieux X

## Eloge du Vème risque (2)

**«Je créerai une cinquième branche de la protection sociale pour consacrer suffisamment de moyens à la perte d'autonomie et garantir à tous les Français qu'ils pourront rester à domicile s'ils le souhaitent».**

Il est important de rappeler les principes qui fondaient la démarche : garantir la liberté effective de choix des personnes âgées dépendantes et de leurs familles, entre l'hébergement à domicile ou en institution, et mettre en place des solutions pérennes pour diminuer les montants restant à la charge des plus modestes et des classes moyennes.

En juillet 2010, le rapport de la Commission Parlementaire exclut pourtant l'idée que la perte d'autonomie soit compensée par la solidarité nationale et promeut un système d'assurance privée obligatoire à partir de cinquante ans.

On se dirige donc vers le modèle « béveridgien », qui offre une indemnité minimale financée par l'impôt. Chacun complète ensuite comme il l'entend selon une formule privée, par capitalisation (Etats-Unis, en Grande-Bretagne ou aux Pays-Bas).

Nous devons ensuite accepter que les personnes âgées qui n'ont pas bien préparé leur retraite puissent vivre dans la pauvreté.

Reste à savoir si on ne sacrifie pas ainsi nos valeurs et celles gravées dans la constitution.

Joseph Stiglitz, a récemment démontré que les taux de rendement de la capitalisation ne sont pas forcément supérieurs à ceux de la répartition

# L'âge d'Or

## Ou la fin d'un critère - Par Catherine Orphelin, *DG Agence Cocardé*

Le vieillissement de la population va entraîner une modification profonde de notre société. Non seulement la pyramide des âges va évoluer, puisqu'un habitant sur cinq était âgé de 60 ans ou plus en 2005, soit un sur trois en 2050, mais l'action publique va représenter un défi majeur.

Il est important d'aller au-delà de cette vision réductrice : le vieillissement est une victoire sur la durée de vie avec une longévité accrue pour tous, et plus encore, une longévité en bonne santé.

Notre réflexion devrait évoluer donc vers cette interrogation : comment organiser une société dans laquelle les individus vivraient et seraient actifs plus longtemps ?

Le vieillissement de la population est un processus long, qui a débuté au XIXe siècle et concerne aujourd'hui l'ensemble des pays à des rythmes et selon des ampleurs différents. Mais ce qui est singulier dans la situation actuelle, c'est l'extrême rapidité de ces évolutions. Cette accélération est liée à l'arrivée à ces âges des générations nombreuses issues du baby-boom, c'est-à-dire nées entre 1946 et 1975.

Depuis les années 1950, grâce notamment aux progrès médicaux et aux modifications des comportements, nous observons une augmentation continue de l'espérance de vie. Aujourd'hui, elle correspond essentiellement à une augmentation d'espérance de vie sans incapacité.

Par ailleurs, contrairement à une idée reçue, le problème de la dépendance touche statistiquement relativement peu d'individus : actuellement, 7 % des plus de 60 ans sont dépendants en raison d'une maladie invalidante, soit un peu plus d'un million de personnes, dont plus des deux tiers ont une maladie d'Alzheimer ou une autre forme de démence.

Des incertitudes fortes quant à la prévalence de la dépendance dans les années à venir demeurent, notamment du fait de comportements des seniors d'aujourd'hui en matière de prévention, qui sont sensiblement différents de ceux de leurs aînés.

Aujourd'hui, les temps sociaux et le temps biologique ne coïncident plus au niveau individuel :

avec l'augmentation de l'espérance de vie en bonne santé et sans incapacité, l'entrée dans la vieillesse ne cesse de reculer. Au niveau collectif, l'âge de la vieillesse est surtout affaire de représentations sociales : paradoxalement, l'âge de la vieillesse au sens collectif tend, lui, à diminuer.

Ainsi, en France, un individu d'une cinquantaine d'années sera perçu comme «vieux» dans l'emploi – improductif et menacé de sortie du marché du travail – alors qu'il aura « rajeuni » quelques années plus tard, lorsqu'il sera devenu un jeune retraité actif et en bonne santé.

**Ainsi, l'âge n'apparaît plus comme le critère le plus pertinent pour discriminer des groupes de population.** Il est incontestable qu'il y aura certainement plus de similitudes en termes de modes et de conditions de vie entre un individu de 55 ans encore actif et un individu de 80 ans en parfaite santé et très inséré socialement, qu'entre ce dernier et un autre individu du même âge, mais ayant des problèmes de santé importants qui détériorent sa qualité de vie.

# L'âge d'Or

## Ou la fin d'un critère (2)

Pourtant, l'âge reste le critère fréquemment retenu par les politiques publiques pour définir de façon simple et rapide leurs publics cibles.

Avec l'allongement de la durée de la vie au niveau individuel, on observe la coexistence de davantage de générations à l'intérieur des familles : ce ne sont plus trois, mais bien souvent quatre générations qui vivent simultanément. Cela conduit à d'importantes transformations des relations intergénérationnelles.

On est aujourd'hui en présence non pas d'« un » vieillissement, mais «des» vieillissements. En effet, au-delà de l'apparente uniformité du processus, apparaissent de fortes inégalités entre individus face au vieillissement. Les trajectoires dans le vieillissement se révèlent donc d'une grande hétérogénéité.

Si l'espérance de vie augmente de manière globale dans l'ensemble de la population, cette augmentation est plus ou moins forte en fonction des catégories d'individus.

### **Vivre ensemble plus longtemps, quels enjeux pour l'action publique ?**

Les Français vivent plus longtemps et ils vieillissent en bonne santé en restant autonomes le plus longtemps possible. Or, les politiques de prévention du vieillissement n'interviennent pas suffisamment en amont, c'est-à-dire dès le début puis tout au long du cycle de vie, afin d'accompagner les trajectoires individuelles.

Finalement, si le processus de vieillissement n'apporte pas de problématiques fondamentalement neuves, il tend à exacerber les tensions et à accentuer des fragilités déjà présentes. En ce sens, répondre au défi du vieillissement constitue aussi une opportunité pour refonder le pacte social.

Vivre ensemble plus longtemps, pourquoi pas ?  
Mais ne faudrait-il pas réinventer une société ?

# Mode d'emplois durables

Par Jean-Philippe TEBOUL - *Orientation Durable, marchés et métiers du développement durable*

*Selon la déjà fameuse étude du Boston Consulting Group, la croissance verte, devrait créer 600 000 emplois en France d'ici 2020. La Commission européenne table sur sa part pour la même période pour plus de 2,8 millions d'emplois au niveau de l'Union. Sur quelles réalités se reposent ces prédictions ?*

Se poser la question de l'emploi du développement durable oblige à sortir des grandes interrogations liées à l'avenir de la planète pour se focaliser sur deux questions très pratiques :

Dans quelle mesure le développement durable va-t-il susciter des investissements publics ou privés dans les années à venir ?

A quels postes et compétences vont correspondre les investissements en question dans les années à venir ?

**Dans quelle mesure le développement durable va-t-il susciter des investissements publics ou privés dans les années à venir ?**

Si tout exercice de divination intègre par définition une marge d'erreur, il est possible dans le cas présent de se baser sur plusieurs indicateurs très concrets.

**Un cadre législatif fortement incitatif :**

La directive européenne REACH, la loi « handicap », l'adoption de la loi Grenelle 2 le 12 juillet 2010, sont autant de sources de nouvelles obligations et opportunités économiques pour les entreprises. D'autant plus que nombre des lois en question sont accompagnés d'un dispositif financier (sanction ou encouragement financier).

**Un changement tiré par la demande privée et publique :**

La consommation « responsable » progresse en France avec une croissance de 91% du chiffre d'affaires par exemple pour les produits labellisés NF Environnement et Ecolabel Européen entre 2007 et 2008 (Source : Agence Bio et ADEME AFNOR 2010).

De plus en 2009, 2,3 % de l'ensemble des marchés publics étaient soumis à la clause environnementale et 1,5 % à la clause sociale. Cette proportion est surtout en progression de 50 % par rapport à l'année précédente.

**Une demande des investisseurs :**

Les Investissements Socialement Responsables (ISR) sont des investissements qui ne sont accessibles qu'aux entreprises ayant un meilleur comportement social ou environnemental... que leurs concurrents.

En France le volume global de l'ISR a franchi en 2009 la barre des 50 Milliards d'euros (70% d'augmentation par rapport à 2008).

**Moins d'incertitudes liées aux référentiels :**

Beaucoup d'entreprises ont bloqué leurs programmes d'améliorations de leurs impacts du fait d'une incertitude sur les futurs référents de la bonne pratique. (Les normes qualité ont connu le même blocage dans la première moitié des années 80).

Fruit d'un processus de négociation de plus de cinq ans, ayant entraîné la participation de 78 Etats, l'implication de 37 organisations en liaison (OIT, UN, Global Compact, OMS, etc.) et plus de 500 experts, la norme ISO 26000 sur la responsabilité sociétale des organisations est susceptible de lever ces blocages.

**A quels postes vont correspondre les investissements en question dans les années à venir ?**

En septembre 2009, 16 000 emplois dans le développement durable étaient listés au Pôle Emploi.

# Mode d'emplois durables

## Combien d'offres d'emploi ? (2)

Deux familles de profils se distinguent clairement à travers le niveau de salaire comme à travers le nombre d'offres pour l'emploi visé :

**Les profils développement durable «généralistes»** : on retrouve derrière ces profils des demandeurs d'emploi cherchant à développer une approche globale du développement durable.

**Les profils axés sur un domaine de spécialisation du développement durable** : les profils en question intègrent des compétences techniques géothermie, solaire thermique, efficacité énergétique... Mais aussi une nouvelle approche, achats responsables, éco-conception, fundraising... Souvent acquise par formation courte ou autoformation.

Si la première catégorie souffre particulièrement d'une très forte concurrence et d'un décalage par rapport aux besoins des organisations, la seconde semble – avec de fortes variations selon les spécialisations – clairement tirer son épingle du jeu.

Cette notion de spécialisation comme ligne de démarcation des chances d'embauche peut être précisée.

Sont recherchées aujourd'hui les personnes maîtrisant une «vieuse» compétence (achats, process industriels, marketing, urbanisme...) à laquelle le chercheur d'emploi a su ajouter une dimension responsable.

Cette professionnalisation du développement durable a de fortes chances d'être pérenne. Elle est le signe d'un gain de maturité du développement durable.

Son impact est double :

Pour un chercheur d'emploi s'orientant vers les métiers du développement, le choix d'un domaine précis devient un impératif.

Pour la planète et ceux qui y vivent, cette accélération des compétences vers les corps des métiers des entreprises est une excellente nouvelle. Elle signifie que les discours se rapprochent de la seule chose qui importe : l'amélioration des impacts.

# Vive l'aveniR !

**Ecologie, social, économique, éthique : des solutions, existent ici en France. *Par Gilles Vanderpooten, auteur***

Tout le monde aujourd'hui se réclame du «développement durable». Mais les symboles, les mots, les effets d'annonce ne suffisent pas. Le temps est venu de mettre en cohérence les intentions, les actes, avec la réalité. Et de proposer des solutions concrètes. Agriculture bio, éco-habitat, énergies vertes, biodiversité, économie sociale et finance solidaire, commerce éthique et équitable : face à la crise écologique, sociale, économique, des solutions existent, ici en France !

Certains n'ont pas voulu attendre que le temps du politique, du législateur ou de la grande entreprise s'adapte aux exigences des impératifs écologiques, sociaux, sociétaux pour trouver des remèdes à la "polycrise". Et ils s'emploient, parfois depuis plus de 30 ans, à construire des alternatives. C'est la rencontre de ces femmes et de ces hommes, entreprises, coopératives, collectivités, qui a motivé notre "Tour de France du développement durable".

Pourquoi un « Tour de France » ? Certes, le caractère des enjeux est évidemment global. Mais n'est-il pas crucial de connaître et de mettre en place des alternatives à l'échelle locale ? Les enjeux, la nécessité du changement, et les solutions à mettre en oeuvre ne doivent pas demeurer des questions lointaines. Nous devons nous en saisir et apporter des réponses locales. C'est pourquoi nous avons choisi de réaliser cette "moisson d'informations positives" au plus proche de nous.

Les initiatives que nous avons rencontrées suscitent un intérêt croissant de la part des citoyens en quête de "bien vivre", de sens, d'une économie respectueuse de la nature et des hommes. Elles nécessitent de se développer, de s'essaimer, d'être connues davantage des citoyens, des entreprises, des pouvoirs publics. Car elles sont non seulement utiles, mais crédibles : elles ont fait et font leurs preuves !

L'exemple des Amaps - dont nous avons rencontré les fondateurs en France - témoigne de l'existence de modèles permettant de construire une économie de proximité, plus juste, plus respectueuse de l'environnement.

Le concept est simple : l'agriculteur, plutôt que de commercialiser sa production via la grande distribution, pratique la vente directe. Affranchi des exigences des supermarchés et de la pression qu'ils exercent sur les prix, il assure ses débouchés et perçoit une rémunération plus élevée, tout en offrant à ses clients des prix inférieurs aux circuits "classiques".

Les Amaps sont l'exemple d'un nouveau modèle, qui profite à tous, tant en termes économique (les fruits et légumes y sont moins chers pour le client, tout en permettant à l'agriculteur de mieux s'y retrouver et d'assurer l'écoulement de sa production à un prix raisonnable et équitable), que sanitaire (les Amaps sont souvent des exploitations agricoles bio), et de solidarité - la relation directe crée du lien, souvent des amitiés...

# Vive l'aveniR !

## Ecologie, social, économique, éthique : des solutions, existent ici en France (2)

Et ça marche ! Les Amaps, qu'elles soient situées en zones rurales ou périurbaines, ne peuvent répondre à la demande des clients qui se pressent toujours plus nombreux dans leurs fermes.

Le Tour de France du développement durable, c'est une invitation à découvrir des initiatives qui préfigurent peut-être, à l'image de ces Amaps, la société de demain.

On y trouve des entreprises de l'économie sociale et solidaire, des fournisseurs d'énergie verte, des coopératives dans lesquelles les salariés sont aussi leurs propres patrons et gèrent ensemble la richesse produite collectivement, des chercheurs qui développent des alternatives naturelles aux pesticides pour lutter contre les maladies des plantes, des banques qui financent exclusivement des projets locaux à caractère social et écologique, des particuliers qui construisent leurs maisons autonomes en énergie...

Ces initiatives, aujourd'hui éparses, souvent s'ignorent et sont ignorées. Elles donnent le sentiment qu'une "métamorphose" - comme la nomme Edgar Morin (qui signe la conclusion de l'ouvrage) - est en gestation. Elles sont peut-être les fondements d'un nouvel ordre économique, écologique et social...

Que nous enseignent ces initiatives qui partout progressent ? Qu'il faut innover, expérimenter, conduire la mutation écologique, ne pas se résigner, et tenter de construire ensemble un avenir durable ! Une utopie, une illusion ? Non, une réalité.

Soyons « opti-pessimistes » au sens d'Edgar Morin...« opti-réalistes » ! Réalistes quant à l'ampleur des enjeux et des crises, optimistes quant aux réponses qu'il est possible d'y apporter. Des solutions existent déjà, nous les avons rencontrées.

Alors découvrons-les, parlons-en, et agissons à notre tour ! Pour paraphraser l'écrivain et écologiste Hervé Kempf, « *Ce n'est pas la fin de l'histoire, c'est le début d'une nouvelle histoire. Tâche magnifique, impressionnante, incertaine. Notre vie ne sera pas simple. Mais elle sera dense.* »

"Le Tour de France du développement durable", éditions Alternatives. Sortie le 9 septembre. Conclusion d'Edgar Morin.

# Contributions

Et remerciements pour ces libres tribunes ouvertes aux auteurs de tous horizons...



## Patrick KANNER

Président de l'UNCCAS (Union nationale des Centres Communaux d'Action Sociale) et d'ELISAN (European Local Inclusion & Social Action Network). Président de DS Org. Adjoint au Maire de Lille. Vice-Président du Conseil général du Nord Pas-de-Calais.



## Daniel ZIELINSKI

Délégué Général UNCCAS (Union nationale des Centres Communaux d'Action Sociale) et d'ELISAN (European Local Inclusion & Social Action Network). Comité Directeur DS Org.



## Catherine ORPHELIN

Directrice Générale Agence Cocarde. Comité Directeur DS Org.



## Stephen CAZADE

Directeur Général Unis Cité. Membre de DS Org.



## Olivier BAJARD

Chef du Pôle solidarité et environnement institutionnel EDF.



## Jean-Philippe TEBOUL

Expert sur la thématique de l'emploi au sein de l'agence de conseil en développement durable [www.orientatondurable.com](http://www.orientatondurable.com)  
Il accompagne depuis 2004 les salariés et demandeurs d'emploi vers les métiers du développement durable.



## Delphine LEPAGE

Présidente et Producteur Exécutif de CARD.COOP SCE. Mayotte (Mamoudzou).



## Gilles VANDERPOOTEN

Auteur de "Le Tour de France du développement durable", éditions Alternatives. Sortie le 9 septembre 2010. Président association Vive la Terre. Fondateur du Festival Eidos du film de l'environnement (2006). Initiateur de l'Appel pour une France durable (2009).

DS  
Org.